



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CABINET,  
Direction des Sécurités,  
Bureau des élections et de la représentation de l'Etat**

Affaire suivie par : Véronique GUICHENE  
Téléphone : 04 67 61 63 38  
Mél [pref-elections@herault.gouv.fr](mailto:pref-elections@herault.gouv.fr)

**Montpellier, le - 9 AOUT 2023**

Le préfet de l'Hérault  
à  
Monsieur le Maire de Juvignac  
Hôtel de Ville  
Parvis des Droits de l'Homme  
997 Les Allées de l'Europe  
34990 JUVIGNAC

**OBIET** : Bureaux de vote pour l'année 2024

Par courriel du 27 juin dernier, vous avez sollicité la création de deux bureaux de vote supplémentaires dans votre commune.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral prenant en compte ces modifications.

Il conviendra de lui assurer toute la publicité nécessaire notamment par affichage en mairie.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
La directrice des sécurités

**Réatrice FADDI**

Préfecture de l'Hérault  
Place des Martyrs de la Résistance  
34062 MONTPELLIER Cedex 2  
Modalités d'accueil du public : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
@Prefet34

Affaire suivie par : Véronique GUICHENE  
Téléphone : 04 67 61 63 38  
Mél : pref-elections@herault.gouv.fr

Montpellier, le - 9 AOUT 2023

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-08-DS- 0499**

**Portant création de deux bureaux de vote supplémentaires  
de la commune de JUVIGNAC**

**Le préfet de l'Hérault  
Chevalier de la Légion d'honneur**

**VU** le code électoral et notamment les articles L. 17 et R. 40 ;

**VU** la circulaire ministérielle n° INTA2000661J du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2022-08-DS-0546 du 31 août 2022 modifié, fixant le nombre de bureaux de vote dans le département de l'Hérault ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021-I-1101 du 30 août 2021 portant modification de siège du bureau de vote n°4 dans la commune de Juvignac ;

**VU** en date du 27 juin 2023, la demande de M. le maire en vue de créer deux bureaux de vote supplémentaires dans la commune de Juvignac ;

**SUR** proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture de l'Hérault ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** L'arrêté préfectoral n° 2021-I-1101 du 30 août 2021, susvisé, portant modification de siège du bureau de vote n° 4 de la commune de Juvignac est abrogé.

**ARTICLE 2 :** En application de l'article R. 40 du code électoral, dix bureaux de vote sont institués dans la commune de Juvignac. Ils auront leur siège :

BV 0001 :	Hôtel de Ville –	997 Les Allées de l'Europe ;
BV 0002 :	Hôtel de Ville –	997 Les Allées de l'Europe ;
BV 0003 :	Groupe scolaire Simone Veil –	1 009 Les Allées de l'Europe ;
BV 0004 :	Médiathèque Théodore Monod –	2 rue du Poupidou ;
BV 0005 :	Groupe scolaire Maurice Béjart –	165 avenue Anna Pavlova ;
BV 0006 :	Groupe scolaire Lucie Aubrac –	13 Bis rue de la Calade ;
BV 0007 :	Groupe scolaire Lucie Aubrac -	13 bis rue de la Calade ;
BV 0008 :	Groupe scolaire Simone Veil	1 000 Les Allées de l'Europe ;
BV 0009 :	Groupe scolaire Nelson Mandela –	20 rue Neptune ;
BV 0010 :	Salle Amassa – Oxalis -	251 place Luigi Pirandello

Le bureau de vote n°1 sera le bureau centralisateur.

Les codes de ces bureaux de vote sont : arrondissement 03 (Montpellier) / canton 10 (Lattes) / circonscription législative 08.

**ARTICLE 3 :** Le périmètre géographique et le découpage de chacun d'eux sont indiqués en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Les emplacements d'affichage, au nombre de sept, sont situés :

BV 1 et 2 : Parvis des droits de vote (devant la mairie)

BV 3 et 8 : 1 0009 Les Allées de l'Europe (devant le groupe scolaire Simone Veil)

BV 4 : 2 rue du Poumpidou (devant l'entrée de la médiathèque) ;

BV 5 : 165 avenue Anna Pavlova (devant le groupe scolaire Maurice Bédart) ;

BV 6 et 7 : 13 Bis rue de la Calade (devant le groupe scolaire Lucie Aubrac) ;

BV 9 : 20 rue Neptune (devant le groupe scolaire Nelson Mandela) ;

BV 10 : 251 place Luigi Pirandello (devant la salle Amassa – Oxalis).

**ARTICLE 5 :** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**ARTICLE 6 :** La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture de l'Hérault et M. le maire de Juvignac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
La directrice des sécurités

Béatrice FADDI

**COMMUNE DE JUVIGNAC****Bureau de vote 0001 - HOTEL DE VILLE  
997 LES ALLEES DE L'EUROPE****BUREAU CENTRALISATEUR**

Libellé de la voie	Numéros
ALLEE DES AULNES	0 à 9999
CHEMIN DE LA PLAINE	0 à 9999
IMP. DU HAMEAU DE LA COLLINE	0 à 9999
IMPASSE DE LA LUCQUE	0 à 9999
IMPASSE DES ARAMONS	0 à 9999
IMPASSE DES MARJORIES	0 à 9999
LES PLACES DU LUMINAIRES	0 à 9999
LOT. LE CLOS DES CHARDONNERETS	0 à 9999
LOTISSEMENT HAMEAU DU VALAT DE LA FOSSE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES ARAMONS	0 à 9999
LOTISSEMENT LES AULNES	0 à 9999
LOTISSEMENT LES HAMEAUX DE LA COLLINE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES JARDINS DU LUMINAIRE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES MARJORIES	0 à 9999
LOTISSEMENT LES OLIVIERS	0 à 9999
LOTISSEMENT LES PLACES DU LUMINAIRE	0 à 9999
PIOCH CHARMANT	0 à 9999
PLACE DU LUMINAIRE	0 à 9999
ROUTE DE LAVERUNE	65 à 130
ROUTE DE ST GEORGES D'ORQUES	0 à 9999
RUE CLOS DES CHARDONNERETS	0 à 9999
RUE DE LA FONTAINE	0 à 9999
RUE DE LA RIVIERE	18 à 40
RUE DES AMANDIERS	0 à 9999
RUE DES ARAMONS	0 à 9999
RUE DES ARAVIS	0 à 9999
RUE DES JONQUILLES	0 à 9999
RUE DES OLIVIERS	0 à 9999
RUE DU LUMINAIRE	0 à 9999
RUE DU VALAT DE LA FOSSE	0 à 9999
RUE MARCEL PAGNOL	0 à 9999

**COMMUNE DE JUVIGNAC**

**Bureau de vote 0001 - HOTEL DE VILLE  
997 LES ALLEES DE L'EUROPE**

**BUREAU CENTRALISATEUR**

<b>Libellé de la voie</b>	<b>Numéros</b>
ALLEE DES AULNES	0 à 9999
CHEMIN DE LA PLAINE	0 à 9999
IMP. DU HAMEAU DE LA COLLINE	0 à 9999
IMPASSE DE LA LUCQUE	0 à 9999
IMPASSE DES ARAMONS	0 à 9999
IMPASSE DES MARJORIES	0 à 9999
LES PLACES DU LUMINAIRES	0 à 9999
LOT. LE CLOS DES CHARDONNERETS	0 à 9999
LOTISSEMENT HAMEAU DU VALAT DE LA FOSSE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES ARAMONS	0 à 9999
LOTISSEMENT LES AULNES	0 à 9999
LOTISSEMENT LES HAMEAUX DE LA COLLINE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES JARDINS DU LUMINAIRE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES MARJORIES	0 à 9999
LOTISSEMENT LES OLIVIERS	0 à 9999
LOTISSEMENT LES PLACES DU LUMINAIRE	0 à 9999
PIOCH CHARMANT	0 à 9999
PLACE DU LUMINAIRE	0 à 9999
ROUTE DE LAVERUNE	65 à 130
ROUTE DE ST GEORGES D'ORQUES	0 à 9999
RUE CLOS DES CHARDONNERETS	0 à 9999
RUE DE LA FONTAINE	0 à 9999
RUE DE LA RIVIERE	18 à 40
RUE DES AMANDIERS	0 à 9999
RUE DES ARAMONS	0 à 9999
RUE DES ARAVIS	0 à 9999
RUE DES JONQUILLES	0 à 9999
RUE DES OLIVIERS	0 à 9999
RUE DU LUMINAIRE	0 à 9999
RUE DU VALAT DE LA FOSSE	0 à 9999
RUE MARCEL PAGNOL	0 à 9999

**Bureau de vote 0002 - HOTEL DE VILLE  
997 LES ALLEES DE L'EUROPE**

<b>Libellé de la voie</b>	<b>Numéros</b>
DOMAINE DE FOURQUES	0 à 9999
IMPASSE BONNIER D'ALCO	0 à 9999
IMPASSE CASCARADE	0 à 9999
IMPASSE DU MUGUET	0 à 9999
LOTISSEMENT BONNIER D'ALCO	0 à 9999
LOTISSEMENT CASCARADE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES EGLANTIERS	0 à 9999
PLACE DEBUSSY	0 à 9999
PLACE EMMANUEL CHABRIER	0 à 9999
ROUTE DE LAVERUNE	0 à 65
RUE ALBERTINE SARRAZIN	0 à 9999
RUE BONNIER DE LA MOSSON	0 à 9999
RUE DE L' EGLISE	0 à 9999
RUE DE LA CERISAIE	0 à 9999
RUE DE LA MOSSON	0 à 9999
RUE DE LA RIVIERE	0 à 18
RUE DE VERDI	0 à 9999
RUE DES EGLANTIERS	0 à 9999
RUE DES MIMOSAS	0 à 9999
RUE DU MARQUIS DE ST MAURICE	0 à 9999
RUE DU MAS DE BIARD	0 à 9999
RUE DU MAS DE LA TOUR	0 à 9999
RUE GEORGES BRASSENS	0 à 9999
RUE GIUSEPPE VERDI	0 à 9999
RUE HECTOR BERLIOZ	0 à 9999
RUE JOSEPH DELTEIL	0 à 9999
RUE MAURICE RAVEL	0 à 9999
RUE MOZART	0 à 9999
RUE PAUL VALERY	0 à 9999

**Bureau de vote 0003 - GROUPE SCOLAIRE DES GARRIGUES  
1 009 LES ALLEES DE L'EUROPE**

Libellé de la voie	Numéros
IMPASSE DES GRIVES	0 à 9999
IMPASSE DES HERONS	0 à 9999
IMPASSE DES MOUETTES	0 à 9999
IMPASSE DES VIGNES	0 à 9999
IMPASSE DES ZINNIAS	0 à 9999
PLACE DE LA LAVANDE	0 à 9999
POSTE RESTANTE	0 à 9999
ROUTE DE LODEVE	6 à 500
RUE DE L'ESTRAGON	0 à 9999
RUE DES ALOUETTES	49 à 98
RUE DES BERGERONNETTES	0 à 9999
RUE DES CIGALES	0 à 9999
RUE DES DAPHNEES	0 à 9999
RUE DES FAUVETTES	0 à 9999
RUE DES IFS	0 à 9999
RUE DES JASMINES	0 à 9999
RUE DES KERMES	0 à 9999
RUE DES MESANGES	0 à 9999
RUE DES MOUETTES	0 à 9999
RUE DES URANIES	0 à 9999
RUE DES ZINNIAS	0 à 9999

**Bureau de vote 0004 - MEDIATHEQUE THEODORE MONOD  
2 RUE DU POUMPIDOU**

Libellé de la voie	Numéros
ALLEE SAINT SAUVEUR	0 à 9999
CHEMIN DE LA PINEDE	0 à 9999
CHEMIN DU PERRET	0 à 9999
DES JARDINS DU PERRET	0 à 9999
IMPASSE CARRE DES ARTS	0 à 9999
LES ALLEES DE L'EUROPE	0 à 9999
LOTISSEMENT LA PINEDE	0 à 9999
RUE DES JARDINS DU PERRET	0 à 9999
RUE DES MAGNANARELLES	0 à 9999
RUE DES PATTES	0 à 9999
RUE DU LABOURNAS	0 à 9999
RUE DU PERGASAN	0 à 9999
RUE DU POUMPIDOU	0 à 9999

**Bureau de vote 0005 - GROUPE SCOLAIRE MAURICE BEJART  
165 AVENUE ANNA PAVLOVA**

Libellé de la voie	Numéros
ALLEE MERCE CUNNINGHAM	0 à 9999
CHEMIN CARRIERE DE L'ORT	0 à 9999
CHEMIN DE COURPOUYRAN	0 à 9999
DOMAINE DE NAUSSARGUES	0 à 9999
DOMAINE DU MAS NEUF	0 à 9999
IMP GARRIGUES DE COURPOUYRAN	0 à 9999
LE MAS NEUF	0 à 9999
LES JARDINS DE COURPOUYRAN	0 à 9999
MAS DE NAUSSARGUES	0 à 9999
ROUTE DE LODEVE	0 à 6
RUE DE COURPOUYRAN	0 à 9999
RUE DE KALKAR	0 à 9999
RUE DE LA BRISE MARINE	0 à 9999
RUE DE LA LOUISIANE	0 à 9999
RUE DE LA TRAMONTANE	0 à 9999
RUE DE L'OLIVET	0 à 9999
RUE DES CAJUNS	0 à 9999
RUE DES TERRES DU SUD	0 à 9999
RUE DOMINIQUE BAGOUET	0 à 9999
RUE DU MARIN	0 à 9999
RUE DU MISTRAL	0 à 9999
RUE ISADORA DUNCAN	0 à 9999
RUE LAFAYETTE	0 à 9999
RUE LE GREC	0 à 9999
RUE PINA BAUSCH	0 à 9999

**Bureau de vote 0006 - GROUPE SCOLAIRE DE FONTCAUDE  
13 BIS RUE DE LA CALADE**

<b>Libellé de la voie</b>	<b>Numéros</b>
ALLEE DES HAUTS DE FONTCAUDE	0 à 9999
ALLEE DES TERRASSES DE FONTCAUDE	0 à 9999
AVENUE DES HAUTS DE FONTCAUDE	0 à 60
AVENUE LES HAMEAUX DU GOLF	0 à 9999
DOMAINE DE FONTCAUDE	0 à 9999
IMPASSE DU MERLOT	0 à 9999
LOT. LE VILLAGE DE FONTCAUDE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES JARDINS DE MELANIE	0 à 9999
LOTISSEMENT LES TERRASSES DE FONTCAUDE	0 à 9999
RUE DE LA CALADE	0 à 9999
RUE DES HAMEAUX DU GOLF	0 à 9999
RUE DES JARDINS DE FONTCAUDE	0 à 9999
RUE DES ORCHIDEES	0 à 9999
RUE DES SANTONS	0 à 9999
RUE DES VIOLETTES	0 à 9999
RUE DU CHASSELAS	0 à 9999
RUE DU GREEN	0 à 9999
RUE DU MERLOT	0 à 9999
RUE LES JARDINS DE MELANIE	0 à 9999

**Bureau de vote 0007 - GROUPE SCOLAIRE DE FONTCAUDE  
13 BIS RUE DE LA CALADE**

<b>Libellé de la voie</b>	<b>Numéros</b>
AVENUE DES HAUTS DE FONTCAUDE	60 à 114
RUE BEAL DU MOULIN	0 à 9999
RUE BOILEAU DE CASTELNAU	0 à 9999
RUE DE FONT DESPIERRE	0 à 9999
RUE DE LA CIRCULADE	0 à 9999
RUE DE LA COLLINE DU COUCHANT	0 à 9999
RUE DE LA SOULANE	0 à 9999
RUE DE L'EMERAUDE	0 à 9999
RUE DE L'OMBREE	0 à 9999
RUE DES SOURCES	0 à 9999
RUE DU CASTRUM	0 à 9999
RUE DU MARTINET	0 à 9999
RUE DU PAS DU GOLF	0 à 9999
RUE DU PLAN DES PINS	0 à 9999
RUE ROMAINE	0 à 9999

**Bureau de vote 0008 - GROUPE SCOLAIRE DES GARRIGUES  
1009 LES ALLEES DE L'EUROPE**

Libellé de la voie	Numéros
CHEMIN DE CAUNELLES	0 à 9999
DOMAINE DE CAUNELLES	0 à 9999
IMPASSE DES SAUGES	0 à 9999
RUE CALLISTO	0 à 9999
RUE DE LA VOIE LACTEE	0 à 9999
RUE DES ALOUETTES	0 à 49
RUE DES NEFLIERS	0 à 9999
RUE DES QUINTEFEUILLES	0 à 9999
RUE DU ROMARIN	0 à 9999
RUE GANYMEDE	0 à 9999
RUE JUPITER	0 à 303
RUE JUPITER	0 à 226
RUE DU THYM	0 à 9999
IMPASSE DU THYM	0 à 9999

**Bureau de vote 0009 - GROUPE SCOLAIRE NELSON MANDELA  
20 RUE NEPTUNE**

Libellé de la voie	Numéros
ALLEE DES THERMES	0 à 9999
IMPASSE NESO	0 à 9999
IMPASSE PLUTON	0 à 9999
IMPASSE PROTEE	0 à 9999
RUE DE L'APPEL DE DIANE	0 à 9999
RUE DES SONNEURS	0 à 9999
RUE DESPINA	0 à 9999
RUE HIMALIA	0 à 9999
RUE JUPITER	303 à 605
RUE JUPITER	226 à 562
RUE NEPTUNE	0 à 9999
RUE PROMETHEE	0 à 9999
RUE SATURNE	0 à 9999
RUE VENUS	0 à 9999

**Bureau de vote 0010 - SALLE AMASSA - OXALIS  
251 PLACE LUIGI PIRANDELLO**

<b>Libellé de la voie</b>	<b>Numéros</b>
AVENUE DU CARIGNAN	0 à 9999
AVENUE DU PERRET	0 à 9999
AVENUE SAMUEL BECKETT	0 à 9999
CHEMIN DU GRAND CHENE BLANC	0 à 9999
CLOS DU DAGUET	0 à 9999
IMPASSE DES CHENES VERTS	0 à 9999
IMPASSE DES MAGNOLIAS	0 à 9999
IMPASSE DU MUSCAT	0 à 9999
IMPASSE DU QUATUOR	0 à 9999
LOT. BERGERIE DE CAUNELLES	0 à 9999
PLACE LUIGI PIRANDELLO	0 à 9999
RUE ARTEMIS	0 à 9999
RUE CLOS DU DAGUET	0 à 9999
RUE CLOS FRANCOIS	0 à 9999
RUE CLOS MARQUIS DE DAMPIERRE	0 à 9999
RUE DE LA BERGERIE DE CAUNELLE	0 à 9999
RUE DE LA COMBE DU RENARD	0 à 9999
RUE DE LA QUETE AUX BOIS	0 à 9999
RUE DE LAS GENESTAS	0 à 9999
RUE DES BLEUETS	0 à 9999
RUE DES CAPITELLES	0 à 9999
RUE DES VENEURS	0 à 9999
RUE DU BOUTON DE VENERIE	0 à 9999
RUE ETOILE DU BERGER	0 à 9999
RUE HENRI DE VERGY	0 à 9999
RUE VALETS DE LIMIERS	0 à 9999
RUE DES CINSAULTS	0 à 9999
LOTISSEMENT LE CLOS BEL-AIR	0 à 9999

